

Caravelle auto-école

LE PARCOURS DE FORMATION

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE L'ÉLÈVE

Nom : _____

Prénom : _____

Type de permis : _____

Apprendre à conduire est une démarche responsable. Le parcours qui vous est proposé vous permettra d'atteindre le niveau requis pour prétendre à l'examen de conduite et pour pouvoir circuler en toute sécurité.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage. Vous allez au travers de ce parcours comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans votre choix de conduite.

En vous engageant dans cette formation, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant.

AUTO ECOLE CARAVELLE
104 AVENUE DE VERDUN
69330 MEYZIEU
Tel : 04.72.02.10.10

Siret : 83197147800019 / Agrément : E1806900020

Caravelle

auto-école

Evaluation de départ

Avant de procéder à l'inscription vous devez effectuer une évaluation de départ. Elle permet de déterminer le volume prévisionnel de formation nécessaire à vos besoins. Vous réaliserez des exercices adaptés à votre niveau pour être évalué sur vos capacités à les reproduire. En aucun cas, il s'agit de vérifier si vous savez conduire. Nous sommes là pour ça...

Inscriptions

PARCOURS THEORIQUE

Des séances de préparation à l'examen du code pourront être suivies à votre rythme dans les locaux de l'auto-école à l'aide du logiciel « codes rousseau ». Les cours collectifs concernant des thèmes spécifiques tels que l'alcool, les stupéfiants, la vitesse, la ceinture de sécurité, les distracteurs... sont animés par un enseignant spécialisé et dédié à cette fonction. Ainsi, vous obtiendrez sans attendre les réponses à vos questions !

Vous aurez également la possibilité de réviser en ligne et de faire des tests depuis votre Smartphone, tablette, ordinateur en souscrivant à la formule « code en ligne »

PARCOURS PRATIQUE

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité prennent tout son sens, la formation se déroule sous le format de l'alternance.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler en ville, en rase campagne, sur autoroute... Vos heures de conduite seront dispensées par un voire deux enseignants afin d'assurer un excellent suivi de formation. Vous êtes encadré et bénéficiez d'un suivi personnalisé.

Un voyage école vous sera proposé sur une demi-journée ou une journée par groupe de 3 élèves.

COURS OBLIGATOIRES (le mercredi et samedi). Votre présence est obligatoire pour les cours collectifs sélectionnés. Ces cours sont dispensés en présentiel par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière :

Thèmes :

- Signalisation et règles de priorités
- Arrêts/ Stationnements, règles de circulation et vitesse
- Alcool/ Stupéfiants
- Equipements de sécurité des véhicules

EXAMEN BLANC

EXAMEN PRATIQUE

Mention « lu et approuvé » et signature

Date :